

Politique d'aide culturelle

Depuis le début de 1983, je suis régulièrement en rapport avec le «Hillsborough Girls Choir». Hillsborough est un petit village de ma circonscription de Fundy—Royal. La chorale en question, même si elle est considérée comme un groupe amateur, a donné des représentations dans le monde entier et il représente fièrement notre pays à bien des occasions. Outre les très importantes représentations à l'échelle locale qu'il donne pour un groupe amateur, cette chorale se produit dans tout le pays dans des concours et des ateliers, notamment devant le gouverneur général en 1981 et devant le prince Charles et la princesse Diana, en 1983. Elle a enregistré un album en 1982 et à plusieurs reprises, et est passée à la radio et à la télévision.

Sa visite au pays de Galles en 1983 a fait l'objet d'un documentaire produit par le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. L'émission en question a été diffusée à l'échelle locale ainsi que sur le réseau public du Maine. Cette chorale a, à son crédit, une liste impressionnante de prix nationaux et internationaux.

En plus des diverses choses que j'ai mentionnées, je pense qu'il est important de savoir que la chorale de l'école a été honorée par une invitation au Congrès mondial de la musique en Oregon, en 1984 et a participé aux cérémonies d'ouverture de la «Canadian Music Educators' Conference», à Sackville au Nouveau-Brunswick en mai 1983. Elle a décroché à deux reprises consécutives, en 1981 et 1983, le prix Leslie Bell décerné à la chorale la plus remarquable. Elle a, en outre, comme je l'ai précisé tout à l'heure, participé à des concours internationaux au pays de Galles, en 1983.

Voyez ce que la chorale de Hillsborough a accompli depuis sa création en 1979 et vous allez admettre que ce n'est pas simplement un groupe amateur de jeunes filles de Hillsborough au Nouveau-Brunswick. La chorale a contribué énormément à la culture canadienne. Elle et sa directrice, M^{me} Ruth Schiller, ont fait preuve de détermination et de professionnalisme peu communs pour une chorale d'amateurs d'âge scolaire. Ce sont là quelques-unes des raisons pour lesquelles j'ai présenté cette motion.

Je dois dire avec regret que je suis un peu choqué de constater que la chorale féminine de Hillsborough a été traitée avec si peu de respect par le gouvernement fédéral. Ni le gouvernement actuel, ni le gouvernement précédent n'a aidé la chorale à poursuivre ses activités. Il y a des années que j'essaie d'obtenir ne serait-ce qu'une somme modeste pour aider la chorale mais, immanquablement, pour une raison ou pour une autre, j'ai toujours essuyé un refus. Le gouvernement fédéral n'appuie pas ou n'aide pas des groupes comme la chorale féminine de Hillsborough qui représente si bien le Canada à l'étranger.

Je sais bien que le gouvernement fédéral ne peut pas financer toutes les troupes ou tous les groupes d'amateurs. Ce n'est pas ce que je dis. Mais les organisations qui méritent l'aide fédérale devraient pouvoir en obtenir d'une façon ou d'une autre. Ce qui dérouté le plus dans la politique fédérale d'aide au financement d'activités culturelles, c'est qu'il existe des chorales, des troupes et des groupes d'amateurs qui reçoivent

des fonds du gouvernement fédéral. Malheureusement, seuls les groupes à caractère multiculturel ont droit à ces fonds. Je trouve que c'est un peu injuste. Le Canada est bel et bien un pays multiculturel, une réalité que nous devrions promouvoir ainsi que nous l'avons fait pendant de nombreuses années. Mais il y a bien des gens partout au Canada qui sont défavorisés parce que leur groupe ne répond pas aux critères permettant de les considérer comme des associations multiculturelles. Bien des gens ne comprennent pas pourquoi un groupe obtient de l'argent quand un autre n'en obtient pas.

● (1420)

Souvent, les simples citoyens ne savent pas différencier les programmes fédéraux les uns des autres. Ils constatent que les subventions proviennent du gouvernement fédéral, et quand celui-ci semble favoriser un groupe par rapport à un autre, ils ont l'impression que le gouvernement fédéral obéit à un parti pris. Il n'en est peut-être pas ainsi, mais c'est sûrement la façon dont mes électeurs perçoivent la chose.

Ainsi, certains d'entre eux m'ont cité l'exemple de la *Hillsborough Girls Choir* qui chante dans les deux langues officielles du Canada, et cinq autres langues représentant divers milieux ethno-culturels d'une petite partie du Canada. Cette chorale n'est ni ukrainienne, ni chinoise, ni acadienne, et elle ne s'efforce pas non plus de représenter une autre minorité visible en particulier, mais elle présente un trait culturel unique au Canada en exprimant par la musique et le chant différentes origines ethniques et culturelles. Certaines oeuvres de son répertoire ont été composées au Canada par des Canadiens. Elles témoignent de la culture canadienne. Comme on dit, c'est là l'identité culturelle de notre pays.

Ensuite, je reporche au gouvernement actuel la façon dont il appuie les arts d'exécution. L'orsqu'on m'a signalé le cas de la *Hillsborough Girls Choir* en septembre 1987, j'ai écrit à la ministre des Communications (M^{lle} MacDonald). Voici un extrait de la réponse:

Je reconnais pleinement que la chorale féminine de Hillsborough a réalisé de grandes choses au fil des ans et je comprends ses besoins. Toutefois, je dois vous informer que le programme des initiatives culturelles de mon ministère est conçu pour venir en aide aux artistes professionnels. A l'automne de 1986, les ministères et les organismes fédéraux ont tenu des pourparlers au sujet du financement des groupes d'amateurs. A cause du nombre des projets présentés par les groupes professionnels et de la rareté des ressources financières, il a été décidé que les organismes culturels fédéraux ne subventionneraient pas de groupes d'amateurs.

Je ne crois pas, je le répète, que le gouvernement fédéral puisse subventionner tous les groupes d'amateurs comme la chorale de Hillsborough. Je voudrais seulement qu'il utilise une partie des crédits qu'il consacre aux arts du spectacle pour encourager l'épanouissement des jeunes artistes en commanditant des groupes d'amateurs ou semi-professionnels comme la chorale de Hillsborough, qui n'ont pas aussi facilement accès que les professionnels aux commandites et aux fonds de dotation.